



GA jugement fetes Noel 2014 jour de l an 2015

Par **luna66**, le **11/12/2014** à **11:09**

Bonjour

Je suis un papa avec un enfant en GA semaine paire année paire et vis versa l'année impair. Donc 2015 semaine n°1 impair pour moi et la semaine paire chez la maman.

Je voudrais savoir comment se passe la fin d'année 2014 semaine paire n°52 et le début de l'année 2015. Tous les ans le problème se posera. Comment faire? La maman ne veut pas faire de concession. Noël est la fête de mon enfant **AUSSI BIEN AVEC SON PAPA ET SA MAMAN.**

Merci d'avance pour vos éclaircissements

Par **sylphide24**, le **18/12/2014** à **11:51**

Toute semaine commence en année paire se termine; si vous avez vos enfants le 29 décembre vous les garder jusqu'au 4/01/15. Malheureusement, cette année vous n'avez pas vos enfants a Noël...mais vous savez vous n'êtes pas le seul, moi non plus je ne les ai pas...on fait avec c'est la loi.